

Adhérez ou ré-adhérez à l'association L'AUTREcinéma

NOM(s) : _____

Prénom(s) : _____

courriel : _____

adresse postale : _____

Téléphone (facultatif) :

**BULLETIN
d'adhésion**

2020



Souhaite adhérer / ré-adhérer à l'association L'Autre Cinéma et adresse avec ce présent coupon, la somme de :

25 € = pour 1 personne

13 € = pour les lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi

13 € = cotisation de bienvenue (1ère année)

50 € = institutions et entreprises

.....€ = adhésion de **soutien** (à partir de 30 €). La différence entre cette somme et le montant habituel de l'adhésion vaut pour don) > Souhaitez-vous un reçu fiscal ? OUI / NON



Êtes-vous d'accord pour recevoir la gazette du cinéma Les 400 Coups uniquement par courriel ? OUI / NON. Si non, merci de bien vouloir ajouter 5 € à votre cotisation pour les frais d'affranchissement. Merci pour votre compréhension. La « Lanterne Magique » de l'association L'Autre Cinéma est envoyée uniquement via Internet.

L'adhésion à L'Autre Cinéma est calée sur l'année civile.

Votre présente adhésion sera donc valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Vous pouvez nous retourner ce bulletin rempli à l'adresse suivante :

Association L'Autre Cinéma > Espace Barmondière 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
[chèque à l'ordre de l'association L'Autre Cinéma]

Les avantages :

- ✓ Le bulletin de liaison (via le site internet) : articles, dates à retenir, etc...
- ✓ Information par courriel des dernières activités, soirées, animations
- ✓ chaque mois, le Film Découverte au prix de 4 €*.
- ✓ des tarifs préférentiels sur certaines soirées et animations*
- ✓ l'exonération de l'adhésion au théâtre de Villefranche s/Saône pour tout abonnement*.
* sur présentation de votre carte de membre de l'année en cours

Chaque adhérent peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans les différentes commissions de l'association ou, dans la limite des places disponibles, aux ateliers « Approches du cinéma ».

Pour tous renseignements et modalités, contactez-nous au 04 74 62 17 29 ou contact@autrecinema.fr ou consultez le site www.autrecinema.fr

L'association L'Autre Cinéma peut délivrer des **reçus fiscaux*** pour les dons, c'est à dire pour le montant dépassant le tarif habituel de l'adhésion. Les adhésions de soutien sont les bienvenues.

(*60% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu)

L'AUTREcinéma